



## **COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 11 JUILLET 2012 AVEC LE PRESIDENT DE L'ADF**

Le président de l'ADF (Assemblée des Départements de France), Claudy Lebreton, était accompagné de Philippe Herscu (Chef de Service Territoires). La délégation CFDT-Ufetaam était composée de son secrétaire général (Hubert Lebreton), de son adjoint (Freddy Hervochon), de François Rambaud (Certu) pour les STC et de Patrick Fourmigué (Aix) pour les CETE.

La CFDT est revenue sur sa revendication historique de services multi-collectivités, à chacune des étapes de décentralisation, à la fois par souci d'efficacité des deniers publics, de meilleur service à l'usager, mais aussi de maintien de la compétence du service public.

La CFDT a rappelé :

- sa position sur le CEREMA, indépendante du changement de gouvernement, à savoir le respect du protocole d'accord négocié avec le cabinet et signé par la ministre en janvier 2012, avec 4 organisations syndicales (CFDT, CGT, UNSA, FSU) ;
- son opposition à la façon dont le SG du ministère a géré le dossier depuis mars dernier et sa demande d'une participation d'un membre du cabinet au comité de suivi ;
- son souhait d'une participation de représentants des collectivités territoriales à la préfiguration du CEREMA.

Le président de l'ADF a dit son attachement au réseau scientifique et technique dont il a été privé lors de la décision du transfert des routes de l'État aux départements (cf. loi décentralisation en 2004). L'ADF ne veut pas que l'hémorragie en personnel du RST continue. La création d'un EPA va dans le bon sens, que si elle est portée par une vraie ambition politique. L'ADF souhaite participer au comité de suivi. Elle ne veut pas d'un strapontin au Conseil d'Administration de l'EPA, mais participer à la gouvernance de l'organisme.

En réponse à la question de la CFDT sur les moyens humains et financiers que les départements pourraient apporter à l'EPA, le président de l'ADF pense qu'on peut les envisager dans le cadre du développement de l'organisme, en complément des effectifs apportés par l'État à sa création.

Le président de l'ADF se déclare ouvert à un établissement public commun à l'État et aux collectivités (l'adhésion des 36 000 communes sera plus complexe que celle des 26 régions et de la centaine de départements). Une grande loi de décentralisation est en cours de discussion, et pourrait être déposée d'ici la fin de l'année 2012.

Enfin, la CFDT s'adresse au président de l'ADF, politiquement proche du gouvernement, pour faire passer le message que la rigueur annoncée (effectifs, budget de fonctionnement, salaires et primes) pour les ministères non prioritaires comme le nôtre n'est pas acceptable.

Le président de l'ADF va rencontrer prochainement la nouvelle ministre (Delphine Batho) et le CEREMA sera à l'ordre du jour.